

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 PORT SAINT-PIERRE

Le Compte Financier Unique (CFU) termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'exercice comptable. Il présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au Comptable public (anciennement le Compte Administratif et le Compte de Gestion).

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues du CFU qui répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire.

SYNTHESE

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
Réalisé	9 769 287,83	9 867 305,57
Résultat reporté de 2021		969 123,31
Total des dépenses et des recettes	9 769 287,83	10 836 428,88
Solde d'exécution de la section d'exploitation	1 067 141,05	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisé	2 823 847,27	1 638 127,78
Résultat reporté de 2021		1 371 545,22
Total des dépenses et des recettes	2 823 847,27	3 009 673,00
Restes à réaliser	892 890,68	141 567,00
Solde d'exécution de la section d'investissement	-565 497,95	
Résultat global	501 643,10	

Le résultat de clôture de 502 K€ a été intégré par anticipation au budget primitif 2023.

LA SECTION D'EXPLOITATION

Cette section se clôture par un excédent de 1 067 K€.

I – LES DEPENSES

La section d'exploitation regroupe toutes les dépenses nécessaires à l'exploitation du port, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement : rémunération du personnel, fournitures courantes, fluides, entretien, intérêts de la dette, provisions et amortissements....

Les dépenses réelles d'exploitation de cet exercice totalisent 8,3 M€. Elles sont complétées des dotations aux amortissements calculées à 1,5 M€.

S'agissant des seules opérations réelles, celles-ci se ventilent comme suit :

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20230623-23_00178-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Libellé	CA 2021	Inscription budgétaire 2022	CA 2022	Taux de réalisation	V°
Charges à caractère général	4 028 453,30	4 565 561,09	4 316 563,43	94,55%	7,15%
Charges de personnel	2 521 855,24	2 632 401,00	2 609 496,13	99,13%	3,48%
Provisions	373 111,00	897 373,00	896 709,00	99,93%	140,33%
Impôt sur les bénéfices	73 851,00	177 000,00	155 857,00	88,05%	111,04%
Charges exceptionnelles	75 039,28	143 550,00	143 439,23	99,92%	91,15%
Charges financières	154 051,88	131 000,00	128 586,18	98,16%	-16,53%
Autres charges de gestion courante	40 237,68	4 610,00	4 477,44	97,12%	-88,87%
Atténuations de produits		6 500,00	1 566,64	24,10%	
TOTAL	7 266 599,38	8 557 995,09	8 256 695,05	96,48%	13,63%

L'augmentation des charges par rapport à 2021 de 14% (990 K€) s'explique principalement par la hausse du prix d'achat des carburants et la constitution de provisions pour le futur dragage des bassins (500 K€).

a) Les charges à caractère général

Les charges à caractère général, figurant au chapitre 011, sont affectées au fonctionnement quotidien des services et des équipements publics gérés en régie ainsi qu'au financement des services confiés à des prestataires extérieurs par le biais de marchés ou de contrats.

Ces dépenses représentent une enveloppe de 4,3 M€ soit 52% des dépenses réelles. Elles se ventilent comme suit :

Comptes	Libellé	CA 2021	Inscription budgétaire 2022	CA 2022	Taux de réalisation	V°
602 et 603	Achat de carburant et stock	1 820 910,98	2 288 200,00	2 270 067,70	99,21%	24,67%
60xx	Autres achats	427 372,42	470 012,09	403 124,92	85,77%	-5,67%
61 et 62	Prestations de services	1 011 713,70	943 313,00	781 351,28	82,83%	-22,77%
63	Autres impôts et taxes	768 456,20	864 036,00	862 019,53	99,77%	12,18%
	TOTAL	4 028 453,30	4 565 561,09	4 316 563,43	94,55%	7,15%

Les achats de carburant constituent la part la plus importante de ces charges avec 2,3 M€.

Ce n'est pas l'effet volume qui explique la forte augmentation de ce poste mais bien l'effet prix conséquence du conflit Ukrainien.

Parmi les autres achats, qui s'élèvent à 403 K€, 58% concernent les fluides avec une somme de 234 K€. Le reste est affecté aux fournitures de bureau, carburant pour les véhicules et les bateaux et toutes les fournitures nécessaires à l'équipe travaux pour l'entretien des ports.

Les prestations de services, majoritairement liées à des marchés et des contrats, s'élèvent à 781 K€ dont :

- L'entretien des quais et l'enlèvement des déchets. C'est l'un des plus gros postes de dépenses avec un cumul de 340 K€ ;
- L'entretien et la réparation des réseaux pour 100 K€ ;
- La maintenance des matériels et équipements dont les appareils de levage de la zone de carénage, pour 72 K€ ;
- L'entretien des mouillages avec 33 K€ ;
- L'affranchissement et les frais de télécommunications pour 32 K€ ;
- Les honoraires pour 21 K€ ;
- Les assurances avec 15 K€ ;

- Le reste concernent la formation du personnel, les frais bancaires, les insertions ...

S'agissant des impôts et taxes, sur les 862 K€, les taxes foncières représentent 361 K€, la CVAE et la CFE, 125 K€. Le reste se ventile entre la redevance domaniale (181 K€), la redevance spéciale et la taxe de séjour.

b) Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2,6 M€ (+3,48%). Elles représentent moins de 32 % des dépenses réelles d'exploitation.

La rémunération de l'ensemble des agents représente une enveloppe de 2,1 M€ et tient compte de l'augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet 2022 de 3,5%.

Le personnel de la Ville impacte les budgets des ports au travers d'une refacturation qui s'est élevée à 484 K€.

c) Les provisions

La décision de provisionner appartient toujours à l'assemblée délibérante y compris dans le cas de provisions rendues obligatoires par la loi.

Ainsi, pour ce budget, trois types de provisions ont été constituées pour un total de 897 K€ :

- Pour gros entretien afin de répartir de lourdes charges sur plusieurs exercices, 723 K€ (délibération n°25 du 02/04/2021 et n°16 du 27/10/2022) ;
- Pour risque contentieux RH, 93 K€ (délibération n°1 du 28/05/2021) ;
- Pour créances douteuses, 81 K€ (délibération n°10 du 01/04/2022).

d) L'impôt sur les bénéfices

Sur les 156 K€ payés, 103 K€ correspondent au solde dû au titre de 2021. Le solde constitue l'acompte au titre de l'exercice 2022. La charge définitive ne sera connue qu'après l'établissement de la liasse fiscale par l'expert-comptable.

e) Les charges exceptionnelles

Sur les 143 K€, 115 K€ correspondent à la régularisation des contrats personnels d'occupation du Centre Commercial du Nautisme (délibération n°8 du 19/11/2021) et 18 K€ au versement de la subvention à la SNSM.

f) Les charges financières

Les intérêts échus et à échoir totalisent une somme de 129 K€ contre 154 K€ en 2021. Ils représentent 1,5% des dépenses réelles d'exploitation.

g) Les autres charges

Ces charges représentent 6 K€ et sont consacrées majoritairement à l'enregistrement des créances en non-valeur.

II - LES RECETTES

La section d'exploitation dispose de ressources régulières constituées par :

- **Les ventes de produits et les prestations de services.** La majeure partie de ces ressources est générée par les droits d'amarrage, la vente de carburant et les manutentions des zones d'activités.
- **Les produits de gestion courante** concernent les redevances pour occupation de locaux du domaine portuaire (Centre Commercial du Nautisme, TLV, SOMAT).

- **Les produits exceptionnels et reprises sur provisions**

Les produits de l'exercice totalisent 9,9 M€, dont 19 K€ de recettes d'ordre, auxquels il convient d'ajouter le résultat reporté de 2021 de 969 K€.

Les recettes réelles du seul l'exercice 2022 ont évolué de 2,13% et se ventilent comme suit :

Libellé	CA 2021	Inscription budgétaire 2022	CA 2022	Taux de réalisation	V°
Ventes de produits, services, marchandises	8 750 059,06	9 386 309,00	9 310 812,95	99,20%	6,41%
Autres produits de gestion courante	410 465,26	415 058,00	390 433,04	94,07%	-4,88%
Atténuations de charges	101 709,49	12 000,00	96 239,71	802,00%	-5,38%
Produits exceptionnels	76 173,90		32 126,20		-57,83%
Reprises sur provisions	304 895,00	19 656,00	19 131,00	97,33%	-93,73%
TOTAL	9 643 302,71	9 833 023,00	9 848 742,90	100,16%	2,13%

a) **Les ventes de produits, services, marchandises**

Ces recettes s'élèvent à 9,3 M€ et représentent près de 95% des recettes réelles de l'exercice.

Elles se ventilent ainsi :

Comptes	Libellé	CA 2021	Inscription budgétaire 2022	CA 2022	Taux de réalisation	V°
706	Redevances d'amarrage	5 295 878,47	5 225 000,00	5 299 477,15	101,43%	0,07%
707	Vente de carburant	2 174 309,75	2 635 250,00	2 567 940,37	97,45%	18,10%
706	Prestations de services	849 569,69	954 282,00	872 737,15	91,45%	2,73%
7083	Locations diverses	251 604,32	384 610,00	416 111,87	108,19%	65,38%
7088	Autres produits d'activités annexes	75 455,12	69 000,00	75 854,03	109,93%	0,53%
7084	Mise à disposition de personnel facturée	47 727,10	59 407,00	41 169,37	69,30%	-13,74%
7087	Remboursement de frais	55 514,61	58 760,00	37 523,01	63,86%	-32,41%
	TOTAL	8 750 059,06	9 386 309,00	9 310 812,95	99,20%	6,41%

1^{er} poste de recettes avec un montant global de 5,3 M€, les redevances d'amarrage rassemblent le produit des postes abonnés et passagers ainsi que les taxes perçues auprès des passagers. Ce produit est relativement stable et représente 70% des ressources de l'exercice.

Le deuxième poste est celui de la vente des carburants avec un total de 2,6 M€ soit une recette nette de 395 K€.

Les prestations de services concernent majoritairement les facturations de manutentions et de stationnement des deux zones d'activités, la zone de carénage et le port à sec, qui totalisent un chiffre d'affaires de 873 K€ en progression de 2%.

Le poste des locations diverses enregistre l'occupation du domaine portuaire par les commerces, le marché dominical sur le parking Robin et les nocturnes installées sur les quais durant la saison estivale. Le produit encaissé est de 416 K€ pour une année sans exonération.

Parmi les autres recettes, nous retrouvons notamment le produit relatif à la liste d'attente (27 K€) et à la cale de mise à l'eau (39 K€).

Enfin, en ce qui concerne les remboursements de frais, nous distinguons le remboursement :

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20230623-23_00178-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

- Des frais de personnel par les ports annexes pour des charges portées par le port Saint-Pierre (charges salariales du personnel administratif, technique et propreté). Ces remboursements s'élèvent à 41 K€ ;
- Du montant de la taxe foncière et des consommations d'eau par les occupants des locaux du Centre Commercial du Nautisme pour une somme totale de 35 K€.

b) Les autres produits de gestion courante

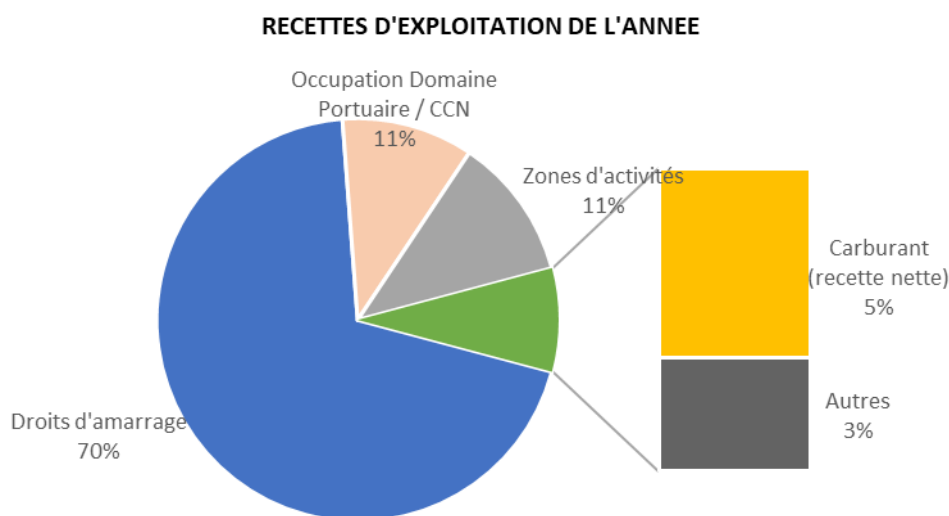
Ce chapitre regroupe :

- Les redevances du Centre Commercial du Nautisme (289 K€) dont le tarif au m² a été révisé par délibération n°8 du 19/11/2021 ;
- Les redevances d'occupation des dépendances du domaine portuaire (61 K€) ;
- Le produit du stationnement (40 K€).

c) Les autres recettes

D'un montant total de 147 K€, ces comptes enregistrent majoritairement :

- La valorisation du stock final de carburant au 31 décembre (86 K€) ;
- Les reprises sur provisions devenues sans objet (titres réglés ou passés en non-valeur) pour 19 K€ ;
- Les indemnités de sinistres (9 K€) ;
- La vente de biens (3 K€).



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exercice se clôture par un déficit de 1,2 M€ auquel il convient d'ajouter le résultat reporté positif de 2021 de 1,4 M€ et un solde de restes à réaliser de -751 K€ soit un besoin de financement de 565 K€.

Les opérations enregistrées dans cette section sont des opérations affectant le patrimoine du port.

I - LES DEPENSES

Les dépenses d'investissement sont composées de dépenses d'équipement et du remboursement en capital de la dette.

Libellé	Inscription budgétaire 2022	CA 2022	Restes à réaliser	Taux de réalisation
Immobilisations incorporelles	114 447,12	14 012,28	31 891,60	40,11%
Immobilisations corporelles	2 223 278,67	1 548 538,32	552 103,43	94,48%
Opération Centre Commercial du Nautisme	307 845,65		307 845,65	100,00%
Emprunts / cautions	1 250 975,00	1 242 734,00	1 050,00	99,43%
TOTAL	3 896 546,44	2 805 284,60	892 890,68	94,91%

Au titre de l'équipement, les crédits se répartissent entre les différents chapitres selon le type de dépenses : études, matériels et travaux. Le taux de réalisation est très satisfaisant avec près de 95%.

En 2022, ces dépenses représentaient 1,6 M€ complétées de 892 K€ de restes à réaliser selon la liste ci-dessous :

	Désignation	Mandaté	Restes à réaliser
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 012	31 892
2031	Frais d'études	11 052	30 605
	Conformité ICPE station carburant	11 052	15 145
	Etude aménagement zones d'accueil		11 260
	Relevés géomètre		4 200
2033	Frais d'insertions	1 980	0
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	980	1 287
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 548 538	552 103
2131	Bâtiments	0	4 926
	Chambre de tirage pour la fibre / CCN		4 926
2135	Installations générales, agencements, aménagements	8 002	2 464
	Alarme IP (ZA, PH3, ZC)	4 276	
	Création d'une salle serveur	3 726	1 387
	Haut parleur station carburant		1 077
2153	Installations à caractère spécifique	1 398 604	393 898
	Mise aux normes aire de carénage	920	
	Conformité ICPE station carburant	892 991	239 217
	Déplacement TGBT		106 653
	Mouillages	469 043	9 878
	Caniveau autour de la mini dechetterie	32 830	
	Bornes sourcelec		15 855
	Caméras Port	2 820	7 389
	Fibre CCN		14 905
2154	Matériel industriel	96 597	38 748
	Matériels pour ZA (Bers + remorques)	15 276	18 859
	Matériel port à sec (Rack + éperons Fenwick)	66 688	
	Robots aspirateurs plan d'eau	7 268	
	Borne de rechargement cale de mise à l'eau		13 040
	Autres matériels dont outillage	7 365	6 850
2182	Matériel de transport	0	91 709
	2 embarcations		91 709
2183	Matériel de bureau et informatique	23 671	17 810
	Photocopieurs		14 014
	Serveur + 6 ordinateurs	11 859	
	Autres matériels informatiques dont switch 48 ports	11 812	3 796
2184	Mobilier	3 868	99
2188	Autres	17 797	2 449
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0	307 846
2313	Constructions	0	307 846
	Réhabilitation CCN		307 846
	TOTAL	1 562 551	891 841

Concernant la dette, le remboursement en capital s'est élevé à 1,2 K€ portant ainsi le Capital Restant Dû à 7,6 M€ au 31/12/2022.

II - LES RECETTES

Les recettes de la section d'investissement sont constituées de ressources propres et de ressources externes comme les subventions et les emprunts.

En 2022, les seules recettes de l'exercice sont constituées de :

- L'autofinancement correspondant aux dotations aux amortissements et aux réserves soit 1,5 M€ ;
- Subventions pour 119 K€ relatives à la mise aux normes de l'aire de carénage et complétées de 142 K€ en restes à réaliser pour la mise en conformité de la station carburant ;
- Quelques cautions

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20230623-23_00178-BF
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Cette année, le port n'a pas eu recours à l'emprunt pour le financement de son équipement.

Le résultat issu de la gestion 2021 complète ces recettes avec 1,4 M€.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Financier Unique 2022 du budget du Port Saint-Pierre qui dégage un résultat cumulé de 501 643,10 €.